

Décision sur la composition numérique des délégations interparlementaires

2019/2719(RSO) - 17/07/2019 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté une décision sur la composition numérique des délégations interparlementaires. Il a arrêté comme suit la composition numérique des délégations interparlementaires:

Europe, Balkans occidentaux et Turquie

- Délégation à la commission parlementaire mixte UE-Macédoine du Nord: 13 membres,
- Délégation à la commission parlementaire mixte UE-Turquie: 25 membres,
- Délégation pour la coopération septentrionale et pour les relations avec la Suisse et la Norvège, à la commission parlementaire mixte UE-Islande et à la commission parlementaire mixte de l'Espace économique européen (EEE): 17 membres,
- Délégation à la commission parlementaire de stabilisation et d'association UE-Serbie: 15 membres,
- Délégation à la commission parlementaire de stabilisation et d'association UE-Albanie: 14 membres,
- Délégation à la commission parlementaire de stabilisation et d'association UE-Monténégro: 14 membres,
- Délégation pour les relations avec la Bosnie-Herzégovine et le Kosovo: 13 membres.

Russie et États du partenariat oriental

- Délégation à la commission de coopération parlementaire UE-Russie: 31 membres,
- Délégation à la commission parlementaire d'association UE-Ukraine: 16 membres,
- Délégation à la commission parlementaire d'association UE-Moldavie: 14 membres,
- Délégation pour les relations avec la Biélorussie: 12 membres,
- Délégation au comité parlementaire de partenariat UE-Arménie, à la commission de coopération parlementaire UE-Azerbaïdjan et à la commission parlementaire d'association UE-Géorgie: 18 membres.

Maghreb, Machrek, Israël et Palestine

Délégation pour les relations avec:

- Israël: 18 membres,
- la Palestine: 18 membres,
- les pays du Maghreb et l'Union du Maghreb arabe, y compris les commissions parlementaires mixtes UE-Maroc, UE-Tunisie et UE-Algérie: 18 membres,

- les pays du Machrek: 18 membres.

Péninsule arabique, Iraq et Iran

Délégation pour les relations avec:

- la péninsule arabique: 15 membres,
- l'Iraq: 7 membres,
- l'Iran: 11 membres.

Amériques

Délégation pour les relations avec:

- les États-Unis: 63 membres,
- le Canada: 16 membres,
- la République fédérative du Brésil: 14 membres,
- les pays d'Amérique centrale: 15 membres,
- les pays de la Communauté andine: 12 membres,
- le Mercosur: 19 membres,
- Délégation à la commission parlementaire mixte UE-Mexique: 14 membres,
- Délégation à la commission parlementaire mixte UE-Chili: 15 membres,
- Délégation à la commission parlementaire Cariforum-UE: 15 membres.

Asie/Pacifique

Délégation pour les relations avec:

- le Japon: 24 membres,
- la République populaire de Chine: 37 membres,
- l'Inde: 23 membres,
- l'Afghanistan: 7 membres,
- les pays d'Asie du Sud: 15 membres,
- les pays de l'Asie du Sud-Est et l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN): 26 membres,
- la péninsule coréenne: 12 membres,
- l'Australie et la Nouvelle-Zélande: 12 membres,

- Délégation aux commissions de coopération parlementaire UE-Kazakhstan, UE-Kirghizistan, UE-Ouzbékistan et UE-Tadjikistan, et pour les relations avec le Turkménistan et la Mongolie: 19 membres.

Afrique

Délégation pour les relations avec:

- l'Afrique du Sud: 15 membres,
- le Parlement panafricain: 12 membres

Assemblées multilatérales

- Délégation à l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE: 78 membres,
- Délégation à l'Assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée: 49 membres,
- Délégation à l'Assemblée parlementaire euro-latino-américaine: 75 membres,
- Délégation à l'Assemblée parlementaire Euronest: 60 membres,
- Délégation pour les relations avec l'assemblée parlementaire de l'OTAN: 10 membres.

Le Parlement a décidé que les bureaux des délégations pourront compter au maximum deux vice-présidents.